

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations  
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes  
Séance plénière du jeudi 11 avril 2019**

**D07\_110419**

*L'an deux mil dix-neuf, le onze avril à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation de la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1<sup>ère</sup> année de master

**Membres présents** : Valérie CHANAL, Sylviane HENNEBICQ, Romain TINIERE, Jean-Gabriel VALAY, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Isabelle DELHOTEL, Elise DECEUNINCK, Marie MAZENOT, Martin OUDART, Emmy MARC.

**Membres représentés** : Thierry MENISSIER (procuration à Valérie CHANAL), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Philippe SALTEL (procuration à Jean-Gabriel VALAY), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Patricia LADRET (procuration à Séverine RUSSET PENKETH), Christine CHAUBET (procuration à Romain TINIERE), Cédric LAURENT (procuration à Isabelle DELHOTEL), Karin KAMALANAVIN (procuration à Emmy MARC).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1<sup>ère</sup> année de master est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	14
Membres représentés	9
Nombre de votants	23
Voix favorables	23
Voix défavorables	0
Abstentions	0
Voix non exprimées	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la rectification concernant les mentions de rattachement du parcours Franco-allemand en 1<sup>ère</sup> année de master.**

Fait à St Martin d'Hères, le 17 avril 2019

Pour le Président et par délégation  
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

*Publié le : 13/05/2019*

*Transmis au Rectorat le : 13/05/2019*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DELIBERATIONS  
N°D07\_110419**



# Rectification mentions rattachement parcours Franco-allemand M1

---

Audrey GONINET – Direction des Etudes et de la Vie Etudiante  
11 avril 2019

# Historique

---

- La Faculté de Droit :
  - a développé un partenariat avec l'Université de la Sarre, Allemagne
  - a souhaité déployer la délivrance d'un double diplôme sur plusieurs mentions de Master, en M1 et en M2 en créant des parcours franco-allemands
- La demande de création de parcours franco-allemands au sein de différentes mentions de master a été approuvée en CFVU du 21 février 19

# Historique

---

- Constat à posteriori d'une erreur dans la demande, non identifiée lors de l'instruction : demande portait sur la mention M1 Droit International et Européen
- Or, l'accréditation porte sur deux mentions distinctes :
  - Droit International
  - Droit Européen

## La demande

---

- Nécessité de corriger cette erreur matérielle pour être conforme à l'accréditation
- Demande de création d'un parcours Franco-allemand en M1 au sein de chacune des mentions :
  - Droit Européen  
ET
  - Droit International